



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 059-200041960-20240327-CG_2024_054-DE

S²LO - SD



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 06/12/2022

**Direction régionale des Finances Publiques
des Hauts-de-France et du département du Nord**

Pôle d'évaluation domaniale

82 avenue JF Kennedy

BP 70689

59033 LILLE cedex

Le Directeur régional des Finances publiques

à Communauté de Communes Pévèle Carembault

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Isabelle Tohari

téléphone : 03 20 62 80 90

courriel : drfip59.pole-evaluation@dgifp.finances.gouv.fr

Réf. DS:9912819

Réf. OSE : 2022-59386-69240

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien :	maison
Adresse du bien :	85 A rue de Roubaix- 59242 Templeuve en Pévèle
Valeur vénale :	150 000 €, avec une marge d'appréciation de 10 %

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent, sur délibération motivée, s'écarter de cette valeur.

1 - SERVICE CONSULTANT

Communauté de communes Pévèle Carembault (C.C.P.C.)

affaire suivie par :Isabelle Dubost

2 - DATE

de consultation :	16/09/2022
de réception :	16/09/2022
de visite :	24/11/2022
de dossier en état :	24/11/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Acquisitions d'immeubles par les collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics : CGCT, art. L.1311-9 à 12 et R.1311-3 à R.1311-5.

Acquisition amiable de la maison du gardien située dans l'enceinte du siège actuel de la C.C.P.C..

Projet d'aménagement global du siège actuel de la C.C.P.C. à Templeuve en vue de la revente de celui-ci.

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Sur la parcelle AP 217 (contenance 152 m²) , une ancienne maison de gardien, d'une surface de 74 m², avec une entrée commune avec le siège actuel de la C.C.P.C.

Il s'agit d'une maison en R+1 comprenant, au rez-de-chaussée, une petite entrée, un séjour, une cuisine, une salle de bain, une petite cour, et, au 1^{er}, un palier et trois chambres.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : Marie-Paule et Mélanie Cauchie

Situation d'occupation : libre

6 - URBANISME – RÉSEAUX

Zone AU

7 - DATE DE RÉFÉRENCE

PLU de Templeuve

8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale retenue par le service est de 150 000 €, avec une marge d'appréciation de 10 %.

9 - DURÉE DE VALIDITÉ

L'évaluation dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du service du domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée ou la délibération n'était pas prise dans le délai d'un an et demi (18 mois).

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus ou si les règles d'urbanisme ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

10 - OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Pour le Directeur régional des Finances publiques
et par délégation,

